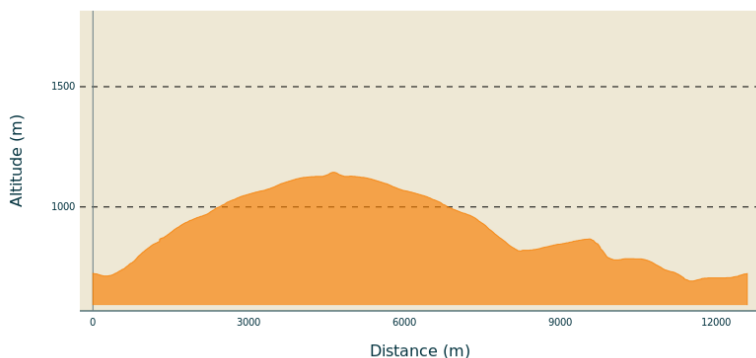


Marcols-les-Eaux - Le Rocher de Don

PRIVAS CENTRE ARDECHE - MARCOLS-LES-EAUX



Profil altimétrique



Altitude min 692 m Altitude max 1144 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 45

Longueur : 12.6 km

Dénivelé positif : 518 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : Marcols-les-Eaux, camping municipal "Le Gourjatoux"

Arrivée : Retour au point de départ


Balisage : PR


Communes : 1. MARCOLS-LES-EAUX 2. ALBON-D'ARDECHE 3. MEZILHAC


Sortez du camping, suivez la route sur quelques mètres puis prenez à gauche le sentier qui descend entre les murets. Continuez jusqu'au pont.


- Au **mât "Pont de la Neuve"**, suivez la direction "**Rocher de Don 4,4 km - La Croix de Don 1,8 km**". Passez le pont, puis traversez en face la Place Marie Giraud. Au fond de la place, allez vers la gauche, puis montez la Calade de Gerland qui mène vers la Mairie.
- Au **mât "Mairie"**, suivez la direction "**Rocher de Don 4,2 km**". Remontez la rue principale du village sur environ 100 m.
- Au **mât "Champlot"**, suivez la direction "**La Croix de Don 1,6 km - Rocher de Don 4 km**". Montez en empruntant la Calade de la Farge, puis en suivant le chemin bordé d'un muret qui monte à travers les anciennes terrasses agricoles. Traversez la piste, et continuez tout droit sous les arbres résineux. Lorsque vous rejoignez à nouveau la piste, suivez-la vers la gauche. Aux abords de la ferme des Ribiers, continuez à gauche, poursuivez l'ascension en suivant le sentier sous les pins puis la piste jusqu'au col.
- Au **mât "La Croix de Don"**, suivez la direction "**Rocher de Don 2,4 km**". Poursuivez la montée par la piste. Plus loin, restez à droite et suivez la piste qui surplombe la ferme de La Sagnette. Passez le rocher gravé de la Croix de Don. Au carrefour suivant, empruntez le chemin qui monte à gauche. Continuez à droite à la patte d'oie suivante. Franchissez et refermez les portails, et suivez le chemin à travers les genêts et les fougères en direction du Rocher de Don. Pour accéder au sommet du volcan, empruntez à gauche le sentier qui monte au milieu des pierres basaltiques.

5. Pour poursuivre la randonnée, revenez sur vos pas pour regagner le mât La Croix de Don.

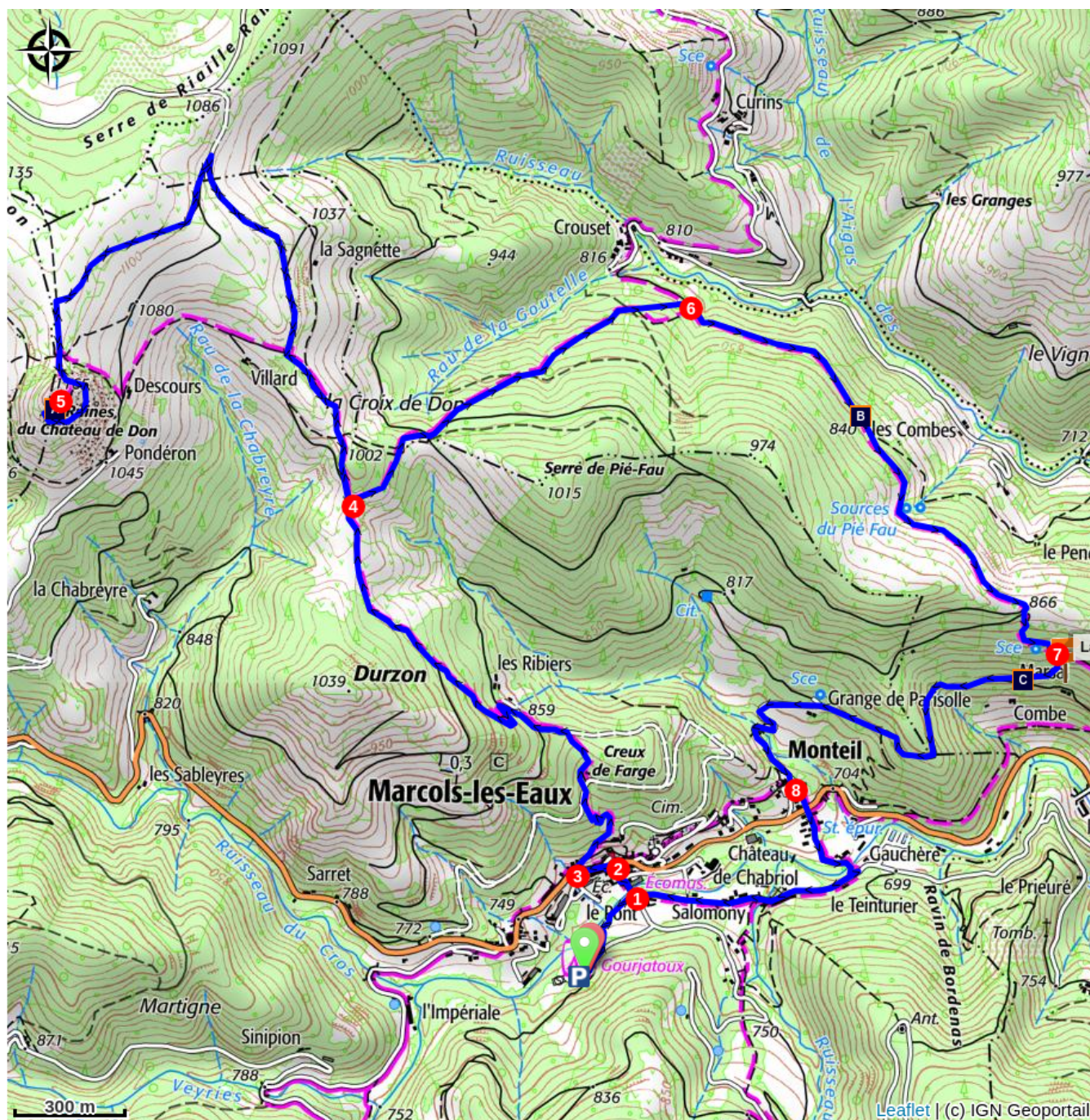
4.  Au mât "**La Croix de Don**", suivez la direction "**Le Crouzet 1,2 km - Marcols-les-Eaux 5,2 km**". Descendez vers les parcelles d'arbres résineux et, à l'intersection suivante, continuez sur la droite. Environ 150 m plus loin, quittez la piste vers la gauche pour descendre en sous-bois. Traversez une ancienne piste, et continuez à descendre en face.

6.  Au mât "**Le Crouzet**", suivez la direction "**La Baraque 1,6 km - Marcols-les-Eaux 4 km**". Suivez la piste qui monte régulièrement. À la sortie d'un virage à droite très marqué (Col de Pendey), descendez à gauche en empruntant un vieux chemin bordé de murets en pierre sèche.

7.  Au mât "**La Baraque**", suivez la direction "**Le Monteil 1,7 km - Marcols-les-Eaux 2,7 km**". Effectuez une descente sinueuse dans la châtaigneraie. Rejoignez la piste, et suivez-la vers la droite. Laissez deux pistes sur votre gauche, empruntez une petite montée vers la droite, puis descendez par une petite route partiellement goudronnée. Laissez la première ferme sur la gauche. Suivez les lacets de la petite route jusqu'au hameau de Monteil. À l'approche du hameau, montez à droite vers les maisons.

8.  Au mât "**Le Monteil**", suivez la direction "**Source Janvier 0,4 km - Infos rando 1,4 km**". Suivez la calade, traversez la petite route (Rue de Monteil), et continuez en face en longeant les maisons. Plus loin, traversez la route D102 et continuez en face en direction du hameau Gauchères. Passez le hameau et, avant de franchir la rivière par la passerelle, visitez le petit bâtiment qui abrite la source "Janvier" (il abrite le puits d'extraction de la source ainsi qu'une petite exposition permanente sur les eaux minérales). Franchissez la rivière, puis montez pour rejoindre la petite route (Chemin du chef-lieu). Suivez la petite route vers la droite.

1. 🚶 Au **mât "Pont de la Neuve"**, suivez la direction "**Infos rando 0,2 km**". Prenez le sentier qui monte entre les murets pour rejoindre le point de départ (camping municipal).



Comment venir ?

Parking conseillé

Parking du camping municipal "Le Gourjatoux" (GPS : 44.812401, 4.399521)

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Espace Naturel sensible (ENS) Boutières

Période de sensibilité :

Contact : Guillaume CHEVALIER / Chargé de mission Natura2000 et Espace Naturel Sensible / gchevalier@parc-monts-ardeche.fr - 06 16 70 46 88

Les Espaces Naturels Sensibles sont des sites remarquables et représentatifs de la diversité des écosystèmes présents à l'échelle du Département, au regard de leur paysage, de leur géologie et du patrimoine naturel qu'ils renferment. Sur les 16 sites identifiés en Ardèche, le Département s'engage à leur préservation avec pour objectif de concilier une meilleure connaissance et un accueil du public maîtrisé. Le site ENS "Boutières" que vous traversez est marqué par des pentes fortes liées à la présence de 3 rivières La Gluèyres, L'Orsannes et L'Auzène. La diversité géologique, la diversité des expositions, de climat et de paysage induit la présence d'un patrimoine naturel riche et sensible. Parmi les espèces présentes on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, La Pie Grièche grise, L'Aigle Royal, La Drosera, Le Pic noir, etc.

une certaine fragilité nécessitant la mise en œuvre d'actions de préservation et de gestion, tout en étant des lieux de découverte pour le grand public.

Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents

Période de sensibilité :

Contact : Guillaume CHEVALIER / Chargé de mission Natura2000 et Espace Naturel Sensible / gchevalier@parc-monts-ardeche.fr- 06 16 70 46 88

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde. Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzolz, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.